CGECI "Le Patronat Ivoirien"

La CGECI vous informe

LA VEILLE DU PATRONAT

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ | OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES | APPUI DE LA CGECI

Hebdo 078 | Vendredi 19 Novembre 2021

Sommaire

1 **Editorial :** « Business Forum Afrique de l'ouest –UE : ensemble pour des opportunités d'affaires et d'investissement »
2 **Veille Stratégique :** Baromètre du Patronat au deuxième trimestre 2021
4 **Appui aux Entreprises :** Atelier d'échanges et d'informations avec la Direction Nationale d'AFREXIM BANK
5 **Bonnes Pratiques :** Défis environnementaux, les forces du changement
7 **Focus sur la Commission Financement des PME :** Présentation de la Commission
9 **La Parole est à la CCIL CI :** L'AIVP installe 3 collecteurs de bouteilles Plastiques
10 **Actualité :**
10 Journées Nationales du Partenariat : Le Secteur Privé réaffirme son engagement au Gouvernement et attend des actions concrètes
11 Lutte contre la contrefaçon : l'UGECI et l'UNIFAB ont signé un partenariat
12 Coopération UE - Afrique de l'Ouest : Le Business forum lancé
14 **Brèves & Circulaires**
15 **Actualités en images**

Editorial

« Business Forum Afrique de l'ouest –UE : ensemble pour des opportunités d'affaires et d'investissement »

Jean-Marie ACKAH
Président - CGECI

Le lancement du Forum des Affaires Afrique de l'Ouest-Union européenne a eu lieu le 19 novembre 2021 au Radisson Blu Hôtel avec la participation des acteurs étatiques ivoiriens, des représentants de l'Union européenne et du secteur privé. Cela témoigne de l'intérêt que tous accordent au Business Forum qui s'articulera autour du thème : « Transformation des économies d'Afrique de l'Ouest à travers un partenariat renforcé entre les Secteurs privés européen et ouest africain ».

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) se réjouit du choix de ce thème, qui est opportun en cette période délicate minée par la crise sanitaire inédite de la Covid-19 dont les répercussions économiques sont venues nous rappeler la nécessité d'intensifier et de développer de nouvelles solidarités, de nouer des liens de coopération internationale et de promouvoir des partenariats innovants, notamment dans le domaine des affaires.

Il est heureux de constater que l'Union européenne est le principal partenaire du Continent en matière de commerce et d'investissement, et que l'Afrique de l'Ouest représente aujourd'hui, à elle seule, 42% des échanges euro-africains contre 15% en 2015-2016. Les pays de la CEDEAO et de l'UE sont engagés de longue date dans un partenariat multiforme, notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement, qu'il s'agit à présent de densifier.

C'est tout l'intérêt du Business Forum Union Européenne-Afrique de l'Ouest qui aura lieu les 19 et 20 mai 2022 à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, l'un des pays leaders de l'Afrique de l'Ouest, qui entretient des relations commerciales importantes avec l'Union européenne évaluées à 2.480 Milliards Francs CFA en moyenne annuelle sur la période 2015-2019.

Pour renforcer ses liens commerciaux, la Côte d'Ivoire a signé un Accord de Partenariat Economique(APE) le 26 novembre 2008. Cet APE ne peut produire les résultats à la hauteur des ambitions des deux partenaires que si des instruments appropriés sont mis en place pour accélérer la coopération commerciale au niveau du Secteur privé et créer au plan régional, un climat des affaires favorable. C'est ce à quoi s'attèle le Programme d'Appui au Commerce, à la compétitivité et à l'Intégration Régionale (PACIR) financé par l'Union Européenne dont une des composantes est l'organisation par la CGECI de ce Forum des Affaires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne.

Pour le Patronat ivoirien, le rôle du Secteur privé dans la réussite de ce partenariat UE-AO est primordial. C'est, du reste, la raison pour laquelle la CGECI et, à travers elle, la FOPAO, s'est fortement engagée pour le succès de ce Business Forum, qui devrait permettre aux entreprises de nos deux espaces communautaires d'explorer ensemble les multiples opportunités d'affaires et d'investissement qui s'offrent à elles.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation et la pleine participation de nos différentes entreprises, pour que ce Business Forum tienne toutes ses promesses.

Veille Stratégique

Baromètre du Patronat

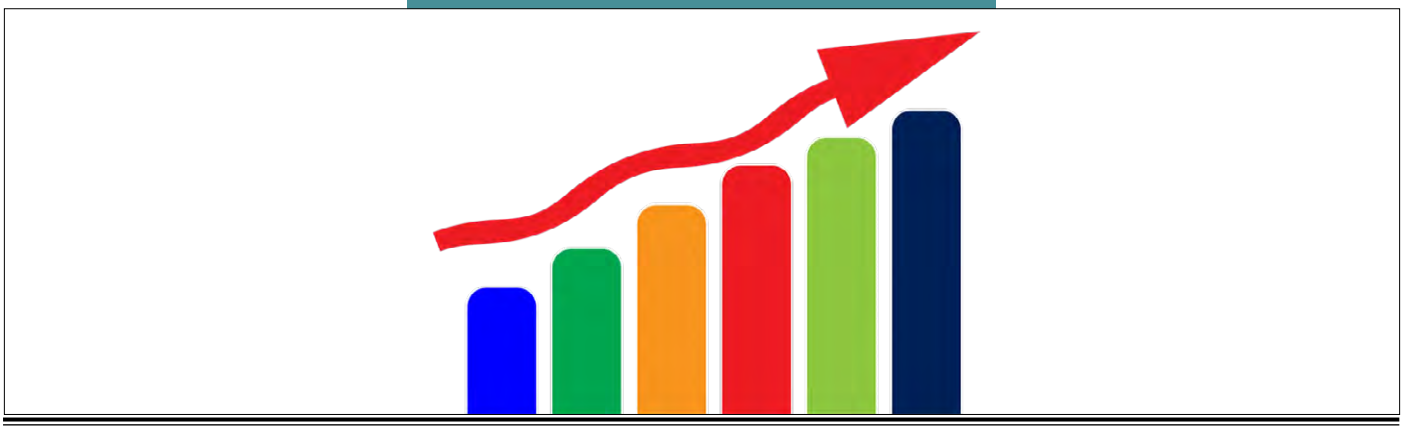

Deuxième trimestre 2021

Principaux résultats des enquêtes trimestrielles réalisées par la CGECI du 28 juillet au 10 août 2021 auprès d'un échantillon d'entreprises portant sur l'appréciation des responsables d'entreprises.

Cette appréciation porte sur l'évolution économique des activités des entreprises privées ivoiriennes au second trimestre 2021 et évaluer les perspectives pour le second trimestre 2021.

- **Caractéristiques de l'échantillon des entreprises répondantes**

Répartition par secteurs d'activité

Commerce **21%** ; Banque **18%** ; Assurance **15%**

BTP **15% ;** TIC **9%** ; Transport **9%**

Agroalimentaire **6%** ; Industrie Textile **3%**

Industrie extractive **3%**

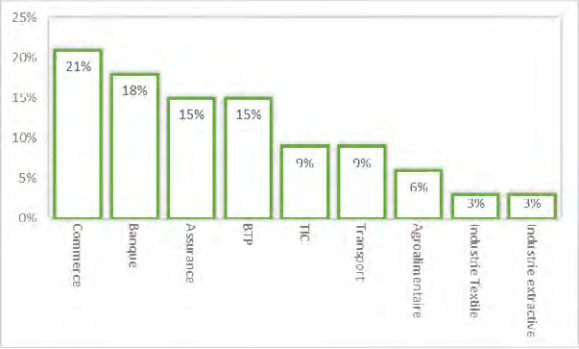

Répartition par taille

Très Grandes Entreprises (CA > 20 Mds FCFA) **37%**

Grandes Entreprises (CA compris entre 10 et 20 Mds FCFA) **27%**

Petites Entreprises (CA < 3 Mds FCFA) **18%**

Moyennes Entreprises (CA compris entre 3 et 10 Mds FCFA) **18%**

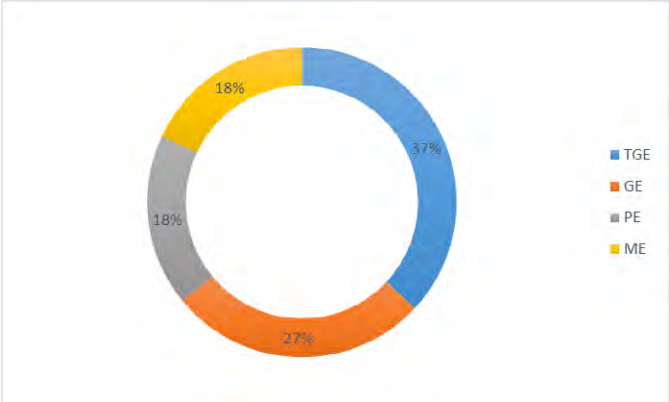

Résultats globaux

Chiffre d'affaires : 60,6 % des entreprises interrogées ont observé une croissance de leur chiffre d'affaires au cours du deuxième trimestre 2021.

Investissements : 51,5 % des entreprises ont vu une hausse de leurs investissements au cours

Veille Stratégique

Deuxième trimestre 2021 (2/2)

du second trimestre. L'autofinancement apparait comme le principal mode de financement des investissements (78,8%) utilisé par les entreprises. Viennent ensuite le prêt bancaire et le leasing ou crédit-bail.

Emploi : 36,4 % des entreprises qui ont répondu au questionnaire ont augmenté leurs effectifs au cours du second trimestre 2021.

Moral des chefs d'entreprises : 84,8% des responsables, d'entreprises interrogées, sont optimistes quant à l'évolution future de leurs activités. Ainsi l'activité économique des entreprises pourrait connaitre une embellie au 3ième trimestre 2021.

Préoccupations majeures

Les principales préoccupations des entreprises interrogées au 2ième Trimestre 2021 sont La « fiscalité et impôts » 57,6 % et la « productivité de l'entreprise » 36,4%.

Résultats sectoriels

ASSURANCE (% hausse)	2T	%T2 - %T1 (en pts de %)	Variation du 1T au 2T
Chiffre d'affaires	80,0	+13,0	↗
Investissement	20,0	-13,0	↘
Emploi	40,0	-10,0	↘
Moral des chefs d'entreprises (% optimistes)	100,0	-	→

BTP (% hausse)	2T	%T2 - %T1 (en pts de %)	Variation du 1T au 2T
Chiffre d'affaires	20,0	+20,0	↗
Investissement	40,0	-	→
Emploi	40,0	-	↗
Moral des chefs d'entreprises (% optimistes)	100,0	-	→

COMMERCE (% HAUSSE)	2T	%T2 - %T1 (en pts de %)	Variation du 1T au 2T
Chiffre d'affaires	57,1	+37,1	↗
Investissement	28,6	-51,4	↘
Emploi	71,4	+51,4	↗
Moral des chefs d'entreprises (% optimistes)	85,7	+5,7	↗

INDUSTRIE (% hausse)	2T	%T2 - %T1 (en pts de %)	Évolution du 1T au 2T
Chiffre d'affaires	25,0	-	→
Investissement	75,0	-	→
Emploi	50,0	+30,0	↗
Moral des chefs d'entreprises (% optimistes)	50,0	-50,0	↘

Source : Baromètre 2T 2021, Le Patronat Ivoirien

(*) Données provisoires : ↗ Hausse ↘ Baisse → Neutre

Appui aux Entreprises

AFREXIMBANK

Atelier d'échanges et d'informations avec la Direction Nationale

Dans le cadre de l'activité d'accompagnement au financement des membres de la CGECI, la Direction des Services et Appuis aux Entreprises (DSAE) de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), a organisé un atelier d'échanges et d'informations avec la Direction Nationale de AFREXIM BANK , le Mardi 26 Octobre 2021, à la « Maison de l'Entreprise » siège de la CGECI.

Au cours de cette rencontre, M. Alain Thierry MBONGUE, Regional Chief Operating Officer Afrique de l'Ouest et Centrale, a présenté AFREXIM BANK et les solutions de financement innovantes et adaptées qu'elle a développé pour les entreprises locales des secteurs suivants : BTP, Industrie du Pétrole, industrie agro-alimentaires locales et d'exportation, Industries manufacturières, exportation de matières premières, NTIC, téléphonie.

Présente en Côte d'Ivoire depuis 2015, AFREXIM BANK, est une institution financière multilatérale panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra et extra-africain. Elle a pour ambition d'être la banque de financement du commerce dédiée au Continent Africain à travers des produits et structurations de financement de projets et du Commerce, des solutions de garantie et une très importante activité de conseil sur les Marchés.

Les critères d'éligibilités au financement d'AFREXIM BANK sont :

- Avoir un besoin de financement d'au moins 5 000 000 USD ;
- Avoir un total bilan d'au moins 2 000 000 USD ;
- Avoir un chiffre d'affaires d'au moins 10 000 000 USD ;
- Et être une entreprise légalement constituée d'au moins trois (03) ans d'existence. Les programmes, instruments et services de la Banque sont destinés aux grandes entreprises, gouvernements et aux institutions financières. Les ressources de la banque proviennent des états africains et les crédits accordés sont sur une durée de remboursement de 7 ans.

A l'issue des échanges, les participants ont souhaité la mise en place d'une plateforme d'échange entre les entreprises membres de la CGECI et AFREXIM BANK. Cette plateforme permettra aux entreprises membres de la CGECI de bénéficier de conseils sur leurs projets d'entreprises.

Tout en remerciant les participants pour leurs disponibilités, le Directeur des Services et Appui aux Entreprises (DSAE) de la CGECI, M. KONAN Serge, dans son mot de fin, a tenu a souligné que la CGECI a mis en place au sein de son Centre d'Appui aux Développement des Entreprises (CADE) un guichet d'information qui a pour but d'informer et d'orienter tout chef d'entreprise à la recherche de solutions pour le développement et le financement de son activité. Il encourage donc les chefs d'entreprise à visiter ce guichet afin d'être mieux informer et orienter sur les solutions disponible pour leurs activités.

M. KONAN a également invité les entreprises membres à continuer à tenir informée la CGECI de l'évolution de leurs discussions afin qu'elle puisse en assurer le suivi.

Bonnes Pratiques

Défis Environnementaux

Les Forces du Changement (1/2)

Il suffit de regarder ne serait-ce que les deux derniers siècles pour comprendre que la vie des êtres humains est rythmée par un changement permanent. Ces changements impactent la vie des femmes et des hommes qu'ils le veuillent ou non. Les entreprises, quant à elles, sont au cœur de nombre d'entre eux et en sont souvent les initiatrices dans un souci de réaliser davantage de profits mais surtout de satisfaire les besoins de leurs clients, de faciliter leur vie ou bien de répondre aux enjeux du moment.

Aussi, il y a des changements qui en entraînent d'autres par exemple : entre l'électricité, l'eau courante, l'électroménager ou de nouvelles pratiques pour ne citer que quelques changements, nous pouvons constater que chacun d'entre eux en a généré de multiples autres. L'électricité avec la possibilité de ne plus de dépendre d'un rythme basé sur le jour et la nuit a complètement modifié l'amplitude horaire du travail et de la vie privée.

Si au début de chaque innovation, il y a l'étonnement, la peur et l'idée que certaines innovations ne seront l'apanage que d'une élite ou paraissent farfelues, force est de constater qu'une kyrielle d'entre elles deviendront à la portée du plus grand nombre et feront partie du quotidien de l'ensemble des citoyens.

Derrière de nombreux changements, il y a la transformation des métiers et donc de la vie des hommes et des femmes de l'entreprise quelle que soit leur place dans la pyramide hiérarchique. Les changements s'imbriquent les uns dans les autres et chacun doit s'adapter aux innovations

Bonnes Pratiques

Les Forces du Changement (2/2)

pour garder son travail malgré le rythme du changement qui ne cesse de croître.

Les changements, s'ils sont parfois voulus et liés à une vision stratégique, restent souvent en réalité imposés par l'entreprise aux collaborateurs. L'environnement global dans lequel évolue l'entreprise se transforme et il pèse en conséquence sur elle un risque à stagner et de se laisser dépasser. Il demeure évident que, pour que l'entreprise ne se retrouve pas en difficultés, elle doit chercher à toujours être réactive et à la pointe des idées nouvelles.

La concurrence quant à elle constitue une des premières raisons pour laquelle les entreprises se transforment. Si elle est porteuse d'innovations ou de nouvelles offres, elle impose sa loi et le consommateur, toujours friand de nouveautés et de ce qui lui facilite la vie, est rarement fidèle devant des avantages parfois moins onéreux.

Internet et plus globalement l'ensemble des technologies se sont imposées par leur créativité, rendant l'impossible possible. Il faut dire que les innovations pleuvent comme jamais. Aujourd'hui, il devient difficile de les suivre, tellement leur rythme s'est accéléré. De nombreux secteurs se sont vus complètement bouleversés par elles et nous nous demandons même souvent comment nous vivions il y a à peine une décennie sans téléphone portable ou sans internet.

Si les changements ont souvent pour origine des innovations liées à la technologie, ce n'est pas la seule raison qui pousse les consommateurs à bousculer leurs habitudes. Les consciences évoluent et la prise en compte de nouvelles données et attentes est désormais au cœur de la réflexion des entreprises. L'égalité entre les femmes et les hommes imposée dans les entreprises était inconcevable il y a à peine une décennie dans les mentalités. Ce qui est considéré aujourd'hui comme des fondamentaux, tel le respect de l'environnement ou de l'éthique, n'était pas pris en compte par bon nombre d'entreprises qui n'hésitaient pas à polluer. L'information réduite au journal ou à une chaîne de télévision est entrée dans la vie de tous. Désormais, les consommateurs sont informés et les réseaux sociaux font office de lieu de sanction pour celles qui s'aventurent dans des pratiques peu recommandables. Plus avant, la responsabilité sociale des entreprises dite RSE est devenue une base essentielle. La protection de la planète qui était la dernière des préoccupations, il y a encore peu de temps, est devenue un enjeu majeur en raison du réchauffement climatique.

Si la loi est généralement considérée comme acquise et devrait le demeurer pour que chacun puisse ne pas se perdre, les évolutions, ne serait-ce que technologiques, entraînent de nouvelles lois pour protéger les citoyens.

Focus sur une Commission de la CGECI

Commission Développement des PME et Financement

Présentation de la Commission (1/2)

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) est une union entre les Groupements professionnels, les Syndicats et Associations professionnelles de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture, régie par le Code du travail. La CGECI représente 28 Groupements et Associations professionnelles, 3500 entreprises, 300 000 employés et plus de 80% de contribution aux recettes fiscales de l'Etat.

Pour mener à bien sa mission, la CGECI s'est dotée de onze (11) Commissions techniques dont la Commission Développement des PME et Financement.

La Commission Développement des PME et Financement compte près de 25 membres avec une présence moyenne de 12 personnes aux réunions ordinaires. Elle est présidée par M. ASSI Patrick, Directeur Général de LOGIS-CI avec pour Secrétaire Permanent M. KOUADIO Alain.

Les missions de la Commission sont les suivantes :

- Réaliser des études sur les problématiques liées au développement des PME en vue d'y apporter des solutions idoines ;
- Évaluer les programmes de développement des PME pour aider les pouvoirs publics à la mise en place de politiques spécifiques d'appui pour le développement des PME ;
- Concevoir des programmes de renforcement des compétences des dirigeants de PME (formation dédiée) ;
- Identifier les opportunités d'affaires et d'accompagnement spécifiques dédiés aux PME auprès des PTF ;
- Initier et promouvoir auprès des pouvoirs publics un environnement des affaires spécifique propice aux PME,

Focus sur une Commission de la CGECI

Présentation de la Commission (2/2)

et un dispositif clair de soutien et de promotion ;

- Identifier pour le compte d'investisseurs nationaux ou étrangers les secteurs d'activités à fort potentiel de développement ;
- Initier et promouvoir les mécanismes de financement innovant du Secteur Privé ivoirien avec l'appui des partenaires au développement (crédit-bail, autres outils de financement du Secteur privé).

Contexte

Un rapide diagnostic de l'accès au financement des entreprises ivoiriennes fait ressortir des besoins titanesques, le manque de données fiables demeure un frein à la mise en place de mesures efficaces pour saisir ces opportunités. La Commission a été créée pour proposer des solutions concrètes face à ces défis.

Dans un contexte de forte croissance où les opportunités abondent, l'accès au financement des entreprises constitue la contrainte transversale à la croissance du Secteur privé.

En effet, la promotion d'un écosystème financier diversifié ne repose pas seulement sur les banques mais aussi sur des acteurs clés de l'écosystème qui ont un rôle important à jouer sur le cadre réglementaire, la formation et la coordination : l'État, les partenaires techniques et financiers, les acteurs de l'assistance technique mais aussi les faîtières telles que l'APBEF. Il est important de regrouper les acteurs du secteur afin de leur permettre de réfléchir ensemble à des solutions concrètes pour améliorer l'accès du secteur privé au financement.

Si les impacts des initiatives de ces acteurs clés peuvent être optimisés, il reste important de permettre au Secteur Privé de prendre connaissances de ces initiatives qui manquent aujourd'hui de visibilité, et d'encourager la coordination des différents acteurs à partir de ces initiatives.

Le secteur financier en Côte d'Ivoire est donc en pleine mutation, à la fois par l'intégration de nouveaux acteurs, mais également par la diversification des produits proposés au Secteur privé. La Commission veut jouer un rôle catalyseur dans la coordination de ces initiatives afin d'optimiser leurs impacts.

La création de la Commission répond à un fort besoin de financement du Secteur Privé Ivoirien et ceci à un moment où le secteur financier ivoirien fait face à un timing stratégique pour aboutir à des solutions concrètes ayant un réel impact sur l'économie ivoirienne.

C'est donc pour aider les entreprises à faire face à ces différents défis de développement et de financement des PME en particulier que la CGECI a mis en place la Commission.

La Parole est à la CCIL CI

Titre

L'AIVP installe 3 collecteurs de bouteilles Plastiques

L'Association Ivoirienne de Valorisation des déchets Plastiques (AIVP) est née de la volonté des entreprises privées du secteur et du Patronat Ivoirien, d'accompagner l'État dans la gestion de la problématique des déchets plastiques en Côte d'Ivoire. L'association comprend les producteurs de résine, les transformateurs, les utilisateurs du plastique et enfin les recycleurs des déchets plastiques.

L'ambition clairement affichée de l'AIVP est de prendre le leadership dans la stratégie de gestion des déchets plastiques et de faire des propositions pertinentes et pérennes aux pouvoirs publics pour la mise en œuvre de solutions de recyclages.

Une des missions de L'AIVP est de Fédérer toutes les parties prenantes du secteur plastique et mobiliser les ressources disponibles en vue d'atteindre l'objectif de « zéro déchets plastiques dans l'environnement ».

C'est dans ce cadre que L'AIVP, en partenariat avec les sociétés SOLIBRA, PROSUMA et COLIBA, a inauguré le 1er octobre 2021 le projet **« Recycle ton Plastique ! »**. Ce projet offre une solution de collecte et de valorisation des emballages plastiques et permet de sensibiliser les citoyens aux gestes de tri. Le projet a permis l'installation de bac de collecte de bouteilles en plastiques usagées dans trois centres commerciaux ; à Cap Nord, Cap Sud et La Djibi.

A l'avenir, ce projet devrait être étendu à d'autres centres commerciaux en Côte d'Ivoire.

Actualité

Journées Nationales du Partenariat

Le Secteur Privé réaffirme son engagement au Gouvernement et attend des actions concrètes

« Partenariat Etat/Secteur Privé pour la réalisation de la vision 2030 du développement de la Côte d'Ivoire ». Tel était le thème de la 5ème édition des Journées Nationales du Partenariat (JNP) tenue les 8 et 9 novembre 2021 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire de Cocody.

Au nom du Secteur Privé, le Président de la CGECI, M. Jean-Marie ACKAH a exprimé toute sa gratitude au Gouvernement. Pour lui, les JNP offrent l'occasion de réaffirmer la disponibilité du Secteur privé Ivoirien à prendre toute sa part dans la réalisation des ambitions de développement et de progrès exprimées dans la vision 2030, d'autant que cette vision prend en compte nombre de préoccupations du monde des affaires.

Toutefois, pour l'atteinte des objectifs que se sont données Etat et Secteur Privé, il convient, à l'en croire, de lever tous les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie. Tout comme il est impératif de renforcer le dialogue public-privé, afin d'optimiser les résultats attendus.

Il a appelé à faire des JNP, une tribune de célébration des résultats probants obtenus car ceci en renforcera, et l'utilité, et la crédibilité. « Après le temps du dialogue, doit venir celui de l'action et surtout celui des résultats avec leurs impacts positifs sur les entreprises », a-t-il dit.

Actualité

Lutte contre la contrefaçon

L'UGECI et l'UNIFAB ont signé un partenariat

L'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGECI) et l'Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété intellectuelle (Unifab) ont décidé de mener une synergie d'actions dans la lutte contre la contrefaçon.

Mme Delphine SARFATI, Directrice Générale de l'Unifab qui a conduit à cet effet une délégation du 8 au 10 novembre à Abidjan, a pris part à la table sur « La propriété intellectuelle au service de votre entreprise-comment acquérir et défendre vos droits ? ». C'était à la Maison de l'Entreprise où ce panel a été modéré par le Président de l'UGECI, M. Jean-Louis MENUDIER.

Une convention de partenariat a été signée dans ce cadre, en présence du Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Souleymane DIARRASSOUBA.

Actualité

Coopération UE-Afrique de l'Ouest

Le Business Forum lancé (1/2)

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) organise, en partenariat avec le Ministère Délégué en Charge de l'Intégration Africaine et l'Union Européenne, les **19 et 20 mai 2022**, à Abidjan, un Forum des Affaires Afrique de l'Ouest-Union Européenne dont le thème est : « Transformation des économies d'Afrique de l'Ouest à travers un partenariat renforcé entre les secteurs privés européen et ouest-africain ».

Cofinancé par la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne, ce forum d'affaires s'inscrit dans le cadre de la phase 2 du Programme d'Appui à la compétitivité et à l'Intégration Régionale (PACIR 2).

Le forum dont le lancement a eu lieu le vendredi 19 novembre 2021, à l'Hôtel Radisson Blu d'Abidjan - Port-Bouët, a pour objectif de créer les conditions pour le renforcement de partenariat d'affaires entre les Secteurs privés ouest-africain et européen, en vue du développement des chaines de valeur locales à fort potentiel de transformation économique.

A cette occasion, il s'est tenu un panel de haut de niveau regroupant les principaux acteurs du projet, qui ont pu exprimer leurs attentes et leur volonté de mobiliser les Secteurs privés européen et ouest-africain autour du forum. Ainsi, le Ministre Ivoirien auprès du Ministre des Affaires Etrangères Chargé de l'Intégration Africaine, Alcide Djédjé, a souligné la nécessité pour l'Union Européenne et les pays africains de se « mettre ensemble pour rendre plus fort le secteur privé qui doit constituer la base d'un partenariat durable, avec des capitaux mixtes ».

Bonnes Pratiques

Le Business Forum lancé (2/2)

L'objectif du Gouvernement Ivoirien, dira-t-il, c'est de rendre son secteur privé assez fort, conformément à l'ambition du pays de renforcer son leadership en Afrique de l'ouest et d'être un hub pour l'investissement direct européen.

Pour sa part, l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, Jobst Von Kirschmann, dira que l'Europe veut plus de commerce avec l'Afrique, plus d'investissements, et accompagner l'économie africaine dans la création d'emplois, surtout pour la jeunesse. « C'est avec le Secteur Privé que nous pouvons y arriver. Nous voulons amener les entreprises européennes à venir investir en Afrique, pour faire des investissements et accroître le commerce avec le continent africain », a déclaré le diplomate européen.

Quant à lui, Jean-Marie Ackah, Président de la CGECI et de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPAO), a traduit en trois points les attentes du Secteur Privé africain. Il a indiqué que ce forum doit être une occasion d'attirer davantage d'investisseurs vers la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'Afrique de l'ouest. Aussi devra-t-il permettre « aux entreprises africaines d'avoir de meilleurs canaux pour s'exporter sur le marché européen ».

Mais la plus grande attente, notera le leader du Patronat Ivoirien, c'est de voir le partenariat avec l'Europe s'intensifier et se consolider avec d'autres partenariats pour arriver à un plateau beaucoup plus grand. « Notre proximité avec l'Europe peut nous permettre de passer à une entre étape de notre relation : la co-entreprise qui permettra aux hommes d'affaires européens, ivoiriens et africains de faire évoluer leurs projets vers la création d'entreprises communes. C'est la meilleure façon de pérenniser ce partenariat d'affaires », a déclaré Jean-Marie Ackah, convaincu que le forum permettra d'enregistrer des avancées dans ce sens. Du même avis, le Président de la Chambre de Commerce Européenne (Eurocham) en Côte d'Ivoire, Marc Alberola, affirme que le forum est une opportunité pour conclure des partenariats, y compris au niveau du capital.

« La clé du succès, c'est que les entreprises européennes comprennent, lorsqu'elles viennent sur ce marché pour proposer des services et équipements, qu'il est important de se mettre ensemble avec les entreprises locales et n'hésitent pas à créer avec elles des joint-ventures, en faisant participer les futurs capitaines d'industries africaine au projet de construction de cette Afrique dont le marché est immense », prévient le Président d'Eurocham.

Brèves & Circulaires

Lundi 15 Novembre

- Cérémonie Officielle de la 2èmeEdition de la Journée Nationale de la Paix
- AfricaEnergy Forum
- Atelier de FormationPratique sur l'Outil de Planification Intégrée et de Reporting(IPRT)
- 2èmeFoire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)
- Formation sur la Déclaration de l'OIT sur les Entreprises Multinationales (EMN) pour les Pays de l'UEMOA

Mercredi 17 Novembre

- 1èreRéunion du Comité dePilotage du Processus de Sélection des Idéesde Projets à soumettre au Financement duFonds pour l'Adaptation
- Réunion du Collège des Employeurs de la CIPC
- Réunion Virtuelle du Groupe Employeur sur la Conférence Internationale du Travail
- Ateliers pour l'Elaboration du Plan Stratégique de Sécurité de l'Eau en Côte d'Ivoire
- 2èmeConférence Internationale de la Mangue de Côte d'Ivoire
- Colloque pour la Célébrationdes 35 ans de l'AFJCI

Vendredi 19 Novembre

- .Masters class sur «La Conduite du changement» et «La Satisfaction client»
- Atelier de Formation sur le Leadership et le Management sur le Thème:« LEADERSHIP & MANAGEMENT EFFICACE D'EQUIPE »

Mardi 16 Novembre

- 3èmeSession de Sensibilisation et de Formation dénommée "Les matinales de la CGECI"
- Atelier de Suivi-évaluation des Comités de Développement Durable
- Réunion de l'OCOD
- Réunion de la Commission GERSE
- Réunion du Comité Consultatif Tripartite sur les Normes Internationales du Travail (CCTNIT)
- Atelier pour le Renforcement de la Coordination Multisectorielle de la Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles
- Séminaire de formation en Lean Management

Jeudi 18 Novembre

- .4èmeEdition du Salon de l'Epargne, de l'Investissement et du Patrimoine (SEIP)
- Cérémonie de Lancement du Programme Inclusif de la Réconciliation Nationale
- Atelier de Concertation et d'Echange avec les Partenaires au Développement sur l'Intégration régionale
- Réunion du Comité d'Arbitrage et de la Valeur
- Réunion Préparatoire du Comité Paritaire de Pilotage (CPP) de la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Réunion Mensuelle de la Commission Formation Professionnelle et Recherche

- Depuis Janvier 2021, nous avons partagé 128 notes circulaires (DGI, Douanes, CNPS, Port Autonome d'Abidjan, Ministères,...), avec les membres, afin que toutes les informations officielles, mesures, arrêtés, décrets concernant la COVID-19 soient à la portée des entreprises,... dont trois (03) cette semaine.

Actualité en Images

De nombreux évènements ont marqué l'actualité de la CGECI. En images, des activités organisées par le Patronat Ivoirien où dans lesquelles elle était partie prenante.

Le Président de l'UGECI, M. Jean-Louis MENUDIER a conduit le panel de la rencontre avec l'UNIFAB

Dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, l'UGECI et l'UNIFAB ont signé une convention de partenariat, en présence du Ministre Souleymane DIARRASSOUBA

Tous les acteurs sont engagés pour un nouveau départ dans la coopération Union européenne-Afrique de l'Ouest

M. Jean-Marie ACKAH, Président de la CGECI et de la FOPAO a appelé les entreprises ouest-africaines à s'approprier le Business Forum qui se présente comme une opportunité

Au cours du 3ème numéro de « Les Matinales de la CGECI », les participants ont été entretenus sur les mesures fiscales d'incitation à l'embauche et les procédures administratives pour en bénéficier

Une photo de famille a immortalisé les riches échanges des Matinales